idemax®

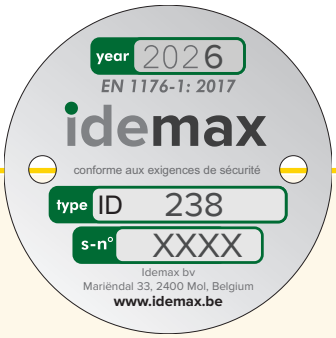

Manuel d'utilisation de l'article n° ID238

"Échelle suspendue"

(version 06/07/2026)

Tranche d'âge prévue : 1 à 12 ans

La version la plus récente figure toujours sur manuals.idemax.be

Cet équipement de jeu est certifié TÜV.

modèle	dim. L x l x H poids
ID238-000000-QB	L212 x l75 x H180 cm (hauteur de chute: 135 cm) ± 50 kg

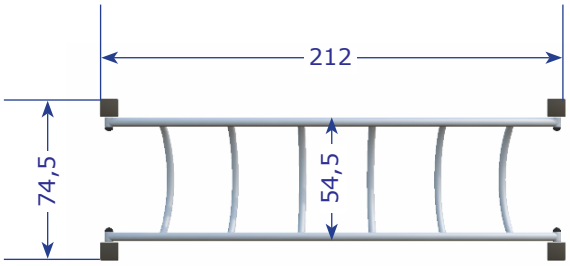

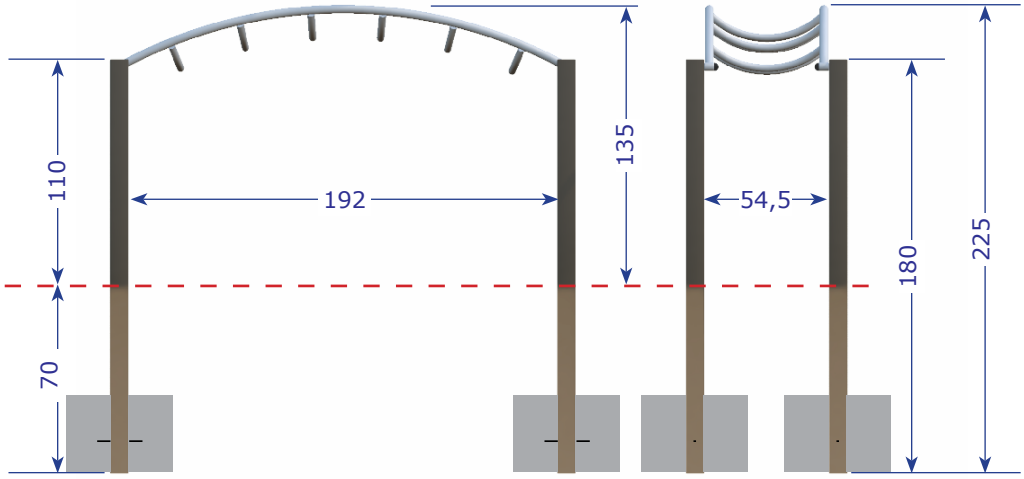

Installation

L'échelle est pré-assemblée, aucun montage n'est requis.
La structure doit être ancrée dans le sol dans du béton.

Matériaux

- Poteaux carrés en plastique recyclé
- Structure d'escalade incurvée réalisée en tubes inox soudés
- Éléments de fixation en acier comprenant tiges filetées, rondelles, écrous et écrous à manchon
- Cache-boulons en polyéthylène haute résistance

Entretien

L'entretien se limite à un nettoyage simple à l'eau tiède savonneuse, à l'aide d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez soigneusement pour éliminer toute trace de savon et de salissures.

Instructions de contrôle

Contrôle visuel:
Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement:
Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

Contrôle approfondi:
chaque année

Attention particulière lors du contrôle du fonctionnement ou du contrôle approfondi :

- Contrôle du niveau du sol amortissant (le repère de niveau se trouve sous la plaque signalétique)
- Tous les éléments sont-ils bien fixés ?
- Éléments manquants pouvant entraîner le dépassement de boulons?
- L'ancrage dans le sol / les fondations sont-elles toujours en bon état ?
- Corrosion / formation de rouille
- Y a t-il des signes de vandalisme?

Utilisez les éléments originaux pour une réparation et pour garantir la validité du certificat TÜV.

Ancrage

L'appareil est livré presque entièrement monté. Montez d'abord les tiges filetées M10 fournies dans les trous prévus à cet effet au bas des poteaux à l'aide des écrous M10 fournis.

L'ancrage s'effectue au moyen d'une fondation en sable stabilisé ou en béton. Une indication de niveau est placée sous la plaque signalétique afin de visualiser jusqu'où l'appareil doit dépasser du niveau du sol et jusqu'à quel niveau le revêtement amortissant doit toujours arriver. Cette indication est particulièrement importante pour vérifier que les matériaux amortissants en vrac atteignent une hauteur suffisante.

Commencez par déterminer l'emplacement des 4 poteaux en plastique. Percez ou creusez des trous d'au moins 70 cm de profondeur et d'un diamètre minimum de 40 cm.

Placez le module dans les trous. Les distances entre les poteaux doivent être identiques en haut comme en bas (les poteaux doivent être de niveau et parfaitement verticaux). La hauteur des poteaux est de 110 cm au-dessus du repère de niveau du sol. L'indication de niveau est située sous la plaque signalétique.

Utilisez de préférence du béton à prise rapide afin que le premier poteau posé soit rapidement relativement stable.

Fixez d'abord un seul poteau dans le béton à prise rapide et attendez que celui-ci ait suffisamment durci avant de fixer le poteau suivant. Il est conseillé de procéder poteau par poteau afin d'éviter qu'un poteau déjà fixé ne soit accidentellement déformé ou ne s'affaisse lors de la mise en place du suivant.

Indication de niveau pour le revêtement amortissant : le repère de niveau se trouve au bas du poteau portant la plaque signalétique. Il correspond au centre de cette rondelle en inox. Le matériau amortissant doit toujours atteindre ce niveau.

Laissez ensuite le béton durcir complètement conformément aux prescriptions du béton utilisé. L'appareil ne doit en aucun cas être utilisé pendant la période de durcissement.

Enfin, vérifiez que toutes les fixations sont correctement serrées et que la structure est stable. Terminez le revêtement amortissant (par exemple en caoutchouc ou en écorces) jusqu'au niveau du sol indiqué.

Zone de sécurité

Il est obligatoire de laisser une zone libre de tout obstacle sur le pourtour du module.

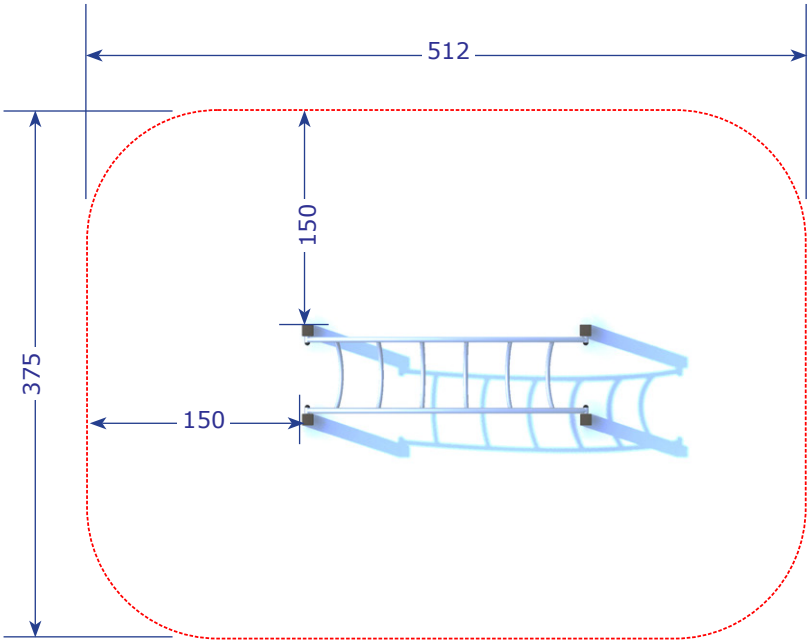

Sol amortissant

Le jeu présente une hauteur de chute libre supérieure à 100 cm. Par conséquent, une pelouse ou un sol forestier ne suffit pas.

Une surface amortissante doit être prévue sur une distance de 150 cm tout autour du jeu. Cette surface doit être adaptée pour amortir une hauteur de chute de 135 cm.

Cette surface doit être suffisamment amortissante. Veuillez consulter votre fournisseur de matériau amortissant afin de vérifier son adéquation comme surface amortissante conformément à la norme EN 1177.
Voir plus d'informations concernant les surfaces amortissantes à partir de la page 4.

Installation dans une surface amortissante fixe (EPDM ou caoutchouc SBR, sol coulé en EPDM).

Les fondations peuvent être réalisées jusqu'au niveau inférieur du revêtement de sol amortissant.
L'épaisseur des dalles en caoutchouc est adaptée aux hauteurs de chute autorisées et chaque dalle est accompagnée d'un certificat. Elles peuvent être posées directement sur un sol dur, avec des bordures arrondies autour pour assurer leur maintien. Il est également possible de les ancrer au sol. Dans ce cas, une sous-couche de stabilisé d'au moins 10 cm est requise. Son niveau doit être inférieur à celui du sol dur et correspondre à l'épaisseur de la dalle.

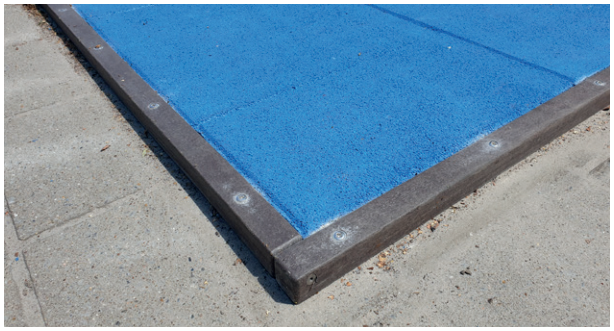

Dalles caoutchouc installées sur un sol dur avec bords arrondis.

Dalles en caoutchouc encastrées par rapport au revêtement existant : Meilleur résultat, mais travaux plus importants. Retrait du revêtement existant et réalisation d'un lit de stabilisé ou de concassé compacté.

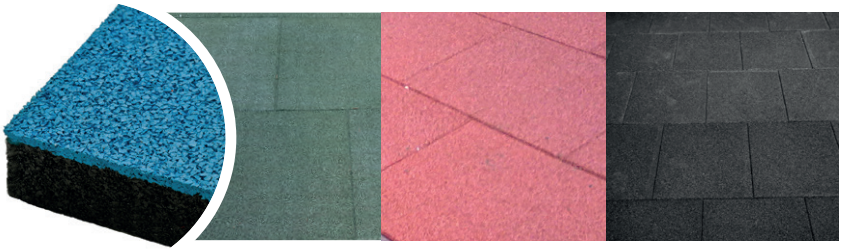

Tapis de protection en caoutchouc pour gazon

Il s'agit d'une solution plus économique que les dalles en caoutchouc. Ces tapis peuvent être posés directement sur la terre et ensemencés de gazon. Ils possèdent des propriétés amortissantes jusqu'à une hauteur de chute d'au moins 150 cm et conviennent donc parfaitement à l'échelle suspendue.

Un avantage supplémentaire est qu'ils empêchent l'usure du sol et limitent la formation de boue. Le sol n'est jamais définitivement piétiné : les racines du gazon sont protégées et peuvent repousser continuellement à travers les tapis.

Sol amortissant en tapis de protection de gazon en caoutchouc.

Installation dans un matériau amortissant meuble (sable, gazon, écorces, etc.)

L'ancrage doit être réalisé à l'aide d'une fondation en sable stabilisé.

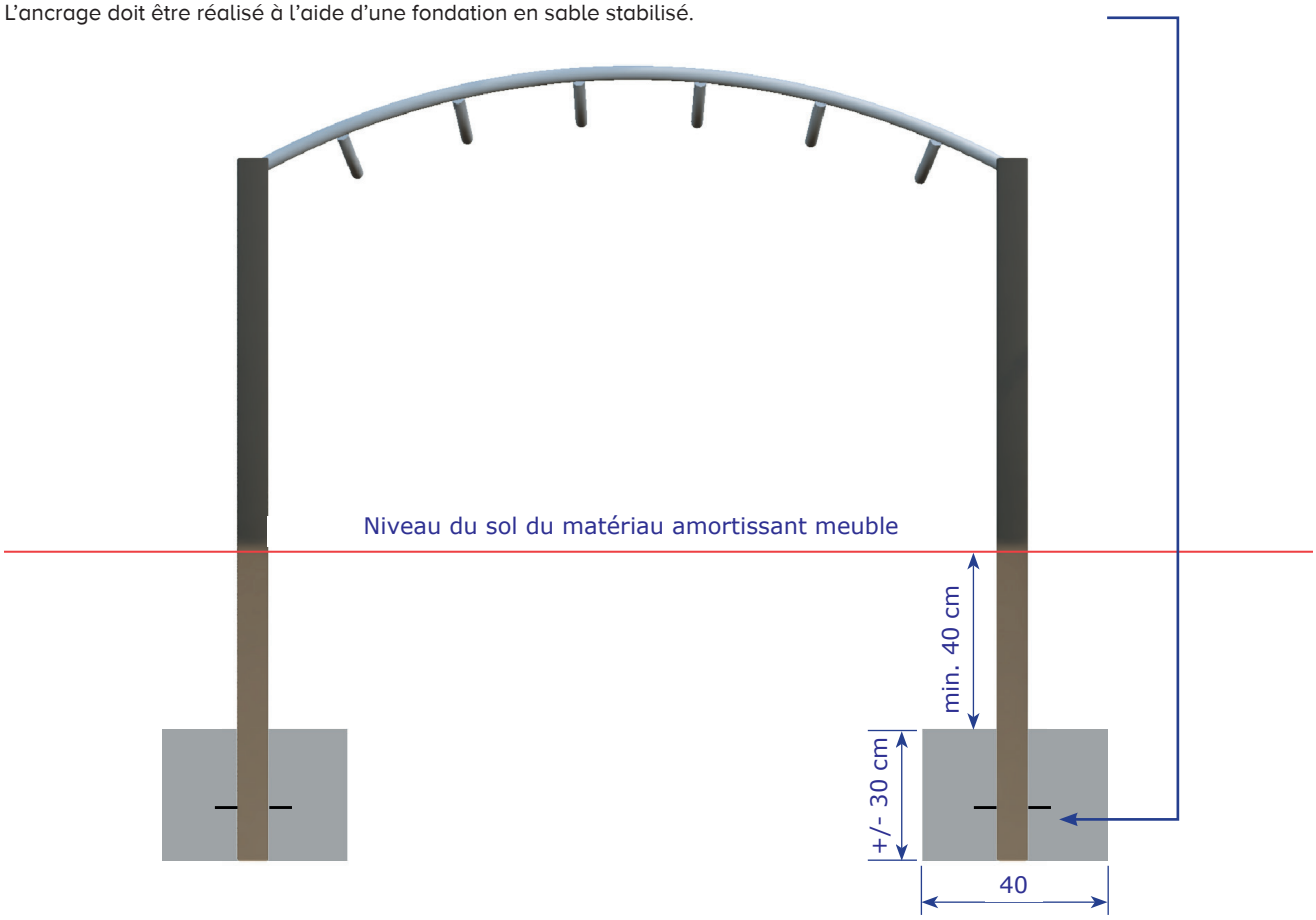

Pour ce faire, il faut décoffrer le sol sur 30 cm de profondeur. Une couche de minimum 30 cm d'épaisseur est prescrite :

- Ecorce d'arbre 20 - 80 mm
- Copeaux 5 – 30 mm
- Sable 0,2 – 2 mm
- Broyat 2 – 8 mm

Cette solution n'est pas recommandée pour les écoles, car les matériaux se dispersent facilement avec le vent et les enfants. Les écorces et les copeaux finissent par se décomposer. Le sable se durcit lorsqu'il fait froid.
Avec ce type de sol amortissant, il est essentiel de vérifier régulièrement l'épaisseur de la couche et de s'assurer qu'elle est suffisante. Si la hauteur de la couche diminue, la hauteur de chute pourrait augmenter, ce qui présente un risque de chute sur les fondations en béton. C'est pourquoi l'indicateur de niveau est obligatoire.

Lors de l'utilisation d'écorces comme surface amortissante, il est important de tenir compte non seulement du prix, mais aussi de la durabilité du type d'écorce choisi.

Certaines essences ne durent que 2 ans, tandis que d'autres peuvent durer jusqu'à 8 ans. Un complément régulier du matériau et un entretien approprié permettent de prolonger la sécurité et la durée de vie de la surface amortissante.

écorce	essence	durée de vie	budget
copeaux de bois	résineux	± 2 ans	€
color chips	résineux	± 2 ans	€ €
épicéa	épicéa / mélèze	± 2-3 ans	€ €
pin maritime	pin sylvestre	± 3-5 ans	€ €
pin maritime	Pin maritime	± 5-8 ans	€ € €

ecorce d'arbre

copeaux

sable

broyat

year 2025
EN 1176-1: 2017
idemax
conforme aux exigences de sécurité
tranche d'age 1 <=> 12 age range
type ID703
s-n° 0694-1
Idemax bv
Achterbos 72, 2400 Mol, Belgium
www.idemax.be

Référentiel

Sécurité et normes

Certification de conformité

Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.

Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale.
Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.

Sol amortissant non requis

La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant.
Note : En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.

Sol amortissant requis

Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur.
Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage

Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.

Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.

Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.

A creuser

Ancrage dans le sol.
Le jeux ou le moblier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement. Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité

Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.

Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.

Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.

idemax®

Le gestionnaire informe sans délai l'autorité compétente (p. ex. la NVWA ou le SPF Économie) de tout accident grave qui survient avec l'équipement de jeu.

Par accident grave au sens de ce qui précède, il faut en tout état de cause entendre un accident :

a. ayant une issue mortelle ;
b. entraînant des lésions, permanentes ou non, chez une personne ;
c. conduisant à une hospitalisation immédiate.

TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
Info.be@tuvsud.com

Add value.
Inspire trust.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-005-720304726-04

Selon le Décret 94-699 du 10 août 1994 modifié le 30 septembre 2019 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu.
Cette attestation est publiée par TÜV SÜD Benelux.

Attestation numéro. : Z-F-26-08-5010797276-005-720304726-04
Dossier numéro: 720304726-04
Concerne : Échelle suspendue

Référence:	numéro de type:	ID238
	numéro de série:	-
Numéro du rapport:		P-NL-26-01-720304726-04-01rev2
Certification		Certification de type
Basé sur les critères d'évaluation des normes:		EN 1176-1:2017+A1 :2023
Propriétaire:		Idemax bvba
Adresse propriétaire:		Achterbos 72, 2400 Mol
Catégorie d'équipement aire de jeu:		Jeu escalade
Fabricant		Idemax bvba
Année de fabrication:		àpd 2026
Fournisseur :		Idemax bvba
Année de livraison:		àpd 2026
Date de l'inspection:		18.11.2025

TÜV SÜD Benelux, Leuvensesteenweg 350, B – 3190 Boortmeerbeek déclare que l'équipement susmentionné est conforme aux exigences de fabrication énoncées dans le Décret 94-699 du 10 août 1994.

Boortmeerbeek, le 06.10.2026

Nom: Astrid De Beukelaer
Function: Expert Playground Equipment
Le certificat digital est la version originale

TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
Info.be@tuvsud.com

Add value.
Inspire trust.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-005-720304726-04

ANNEXE 1

Description du produit :Échelle suspendue

Dimensions (L x l x h) : env : L212 x l75 x H180 cm

Haute de chute : 135 cm

Applications et limitations

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen.

On tient à signaler aux exploitants que les contrôles et entretiens des équipements sont obligatoires, afin de maintenir les équipements en bon état.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

TÜV SÜD Benelux doit être informé sans délai de toute modification ou réparation qui pourrait affecter la sécurité ou la santé des personnes.

Fin du certificat